



Listen to this article

« *Une huile aromatique qui se répand, tel est ton nom* ». — Cantique des Cantiques 1 : 3, Zadoc Kahn.

Le Cantique des Cantiques, ou Cantique de Salomon, n'est pas un cantique dans le sens commun de ce mot. Il ne se chante pas comme se chantent les cantiques. C'est bien plutôt une œuvre poétique sublime qui parle d'une manière merveilleuse aux sens spirituels de ceux qui sont guidés par l'Esprit de Dieu.

Les rabbins croyaient que le Fiancé mentionné dans ce cantique était Dieu, et la fiancée la nation d'Israël. Cette explication avait un certain fondement et pouvait être acceptée dans l'Age judaïque au cours duquel Dieu s'intéressait particulièrement à la postérité charnelle d'Abraham (Deut. 10 :15).

Selon les théologiens catholiques, le Fiancé serait Dieu, et la fiancée, le genre humain dans son ensemble. Nous ne saurions souscrire à cette interprétation.

Au commencement de l'ère chrétienne, pour les frères de l'Eglise naissante, le Fiancé était notre Seigneur Jésus-Christ, et la fiancée, l'Eglise, le Corps de Christ. Cette compréhension était sans nul doute correcte ; c'est là en effet l'enseignement des Saintes Ecritures (2 Cor, 11 : 2 ; Apoc. 21 : 9 ; Cant. 4 : 8). Mais qu'il en soit bien ainsi, le verset même que nous étudions l'indique : une HUILE aromatique qui se répand, tel est TON NOM. L'onction, chez les Israélites, s'effectuait en de rares occasions, dans un but bien précis et sur des personnes choisies par Dieu. Au cours de la cérémonie de consécration d'Aaron et de ses fils, Aaron fut oint d'une huile spéciale qui fut répandue sur sa tête (Lév. 8 : 6-8, 12, 33 ; Ps. 133:2 ; Ex. 30 : 22-33). Cette onction particulière l'établissait dans la charge de souverain sacrificateur; il pouvait dès lors exercer son service auprès de Dieu en faveur des Israélites (Héb. 5 : 1).

Pour accéder à la royauté en Israël, il fallait aussi être oint. Ainsi Saül, le premier roi des

Israélites fut oint par le prophète Samuel. On peut lire en effet en 1 Samuel 10 :
1 : « *Samuel prit une fiole d'huile qu'il répandit sur la tête de Saül. Il le baisa et dit
L'Eternel ne t'a-t-il pas oint pour que tu sois le chef de son héritage ?* »

A partir de ce moment-là, Saül était considéré comme l'oint de l'Eternel ; David, par exemple, s'adressant au jeune homme qui donna la mort au roi, s'exprima ainsi : « *Comment n'as-tu pas craint de porter la main sur l'oint de l'Eternel et de lui donner la mort ?* » — 2 Sam. 1 : 14.

David lui-même fut oint après le rejet de Saül, et lui aussi devint roi en Israël et l'oint de l'Eternel. — 1. Sam. 16 : 13.

Ainsi, l'huile répandue sur la tête de Saül et de David, les a rendus « oints » de l'Eternel. L'expression « huile répandue sur » signifie « oint » or, « Oint » est véritablement le nom de notre Seigneur. En effet, le mot grec « Christ » et le mot hébreu « Messie » signifient tous deux « Oint ». Quand nous lisons donc : « Une huile aromatique qui se répand, tel est ton nom », nous pourrions tout aussi bien lire : « Oint (pour l'huile aromatique qui se répand), tel est ton nom » ; ou bien « Christ, ou Messie, tel est ton nom ». Nous voyons ainsi que notre Seigneur Lui-même est nommé d'une manière indirecte dans ce verset 3 que nous étudions.

L'onction du Seigneur

Notre Seigneur fut oint du Saint Esprit le jour de son baptême au Jourdain (Matth. 3 : 13-17). Saint Pierre déclare : « *Vous savez comment Dieu a oint du Saint Esprit et de force, Jésus de Nazareth* » ». (Actes 10 : 38). Ayant reçu cette onction, Jésus est devenu le Messie, le Christ, l'Oint de Dieu. Durant trois années et demie, Il fut l'Oint de Dieu dans la condition de l'engendrement, ayant été engendré de l'Esprit Saint ; et depuis Sa résurrection, Il est l'Oint de Dieu comme Etre spirituel, participant de la plus haute des natures, la nature divine. — Hébr. 1 : 3.

Il est donc clair que notre texte : « Une huile aromatique qui se répand, tel est ton nom » s'applique à notre Seigneur non en tant qu'Etre humain, mais comme Nouvelle Créature d'abord engendrée de l'Esprit, le jour du baptême, puis née de l'Esprit, le jour de la résurrection. Col. 1 : 18.

« C'est pourquoi les jeunes filles t'aiment »

Et Salomon continue, déclarant dans ce verset 3 : « *C'est pourquoi, les jeunes filles t'aiment* ».

Ces jeunes filles, ces vierges sont les mêmes que celles auxquelles se réfère notre Seigneur dans une de Ses paraboles dont le récit nous est rapporté en Matthieu 25 : 1-12, avec cette différence qu'ici elles représentent l'Eglise entière des premiers-nés, le Petit Troupeau et la Grande Multitude, au cours de tout l'Age de l'Évangile, et non seulement ceux de cette Eglise vivant au cours de la Seconde Présence du Maître.

Ces jeunes filles aiment le Seigneur parce qu'Il a été oint de l'Esprit. Son onction allume en elles un profond amour envers Lui, nous apprend Salomon. Cette pensée est intéressante, mais une question se pose à l'esprit : les membres de l'Eglise des Premiers-nés aiment-ils le Maître pour la seule raison qu'Il reçut l'onction de l'Esprit au Jourdain ? Les raisons qui motivent leur amour ne sont-elles pas plus profondes ? Elles sont plus profondes, mais en fait elles sont comprises dans l'onction du Seigneur.

L'Apôtre Paul explique la raison pour laquelle le Seigneur fut oint, en citant le Psaume 45, versets 7 et 8 : « *Tu as aimé la justice et haï l'iniquité; c'est pourquoi Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile de joie au-dessus de tes compagnons* ». —Héb. 1 : 9, Darby.

L'onction au moyen d'une huile de joie, dont il est question dans ce verset, se rapporte toujours, indubitablement, à l'Esprit Saint reçu par le Seigneur lors de Son baptême ; et Jésus reçut cette onction parce qu'Il a AIME LA JUSTICE et HAI L'INIQUITE. Ici aussi nous nous trouvons en présence d'une affirmation intéressante. Cet événement se produisit lorsque le Seigneur était Homme parfait, âgé d'environ 30 ans. Mais fallait-il absolument que le Seigneur aimât la justice et qu'Il haït l'iniquité quand Il était Homme pour être oint « d'une huile de joie au-dessus de Ses compagnons » ? Il apparaît que cela était nécessaire. Mais quand le Seigneur était Logos, Etre spirituel vivant auprès de Dieu, avant de venir sur terre et d'être « fait chair », n'aimait-il pas la justice et ne haïssait-Il pas l'iniquité ? Sans risque de nous tromper, nous pouvons répondre par l'affirmative.

Quand Il était Logos, « un dieu », « un Etre puissant » auprès « du Dieu », du « Père Céleste », Il aima toujours la justice et haït l'iniquité.

Quand Il vit Satan désobéir à Dieu et être exclu de la grâce et de la communion divines, quand Il fut témoin de la transgression d'Adam et qu'Il se rendit compte des ravages opérés sur terre par le péché : maladies, souffrances, afflictions, détresses et finalement la mort ; quand Il vit aussi, avant le déluge, de nombreux anges sombrer dans le péché et s'éloigner ainsi de Dieu plutôt que de chercher à ramener l'homme vers son Créateur, nous pouvons être certains que l'amour de notre Seigneur pour la justice et Son aversion pour l'iniquité allèrent grandissant.

Et Il en vint à haïr le péché, non les pécheurs, au point d'accepter la proposition du Père d'ôter le péché du monde et de ramener l'humanité à la paix et à la concorde avec Dieu.

Mais il fallait pour cela qu'Il devînt Homme et qu'Il s'offrît en sacrifice pour les péchés ! Il accepta. — Héb. 10 : 5-9.

Il en vint à aimer la justice au point de vouloir accepter de satisfaire aux exigences de la Justice divine en faveur de la race humaine entière. La Justice divine exigeait la mort d'un être humain parfait comme prix correspondant, comme rançon, pour libérer Adam et la race humaine de la mort (1 Tîm. 2 : 6 ; Exode 21 : 24). Il fut donc « fait chair » (Jean 1 : 14) et, à l'âge de trente ans environ, en venant se faire baptiser, Il se présenta à Dieu comme sacrifice vivant, comme offrande pour les péchés. C'était ce qu'exigeait la Justice, pour libérer Adam et sa race de la tombe, et c'était là la signification de la réponse du Seigneur à Jean-Baptiste : « *Laisse faire maintenant, car ainsi il nous est convenable d'accomplir toute JUSTICE* ». — Matth. 3 : 15, Darby.

Ainsi au Jourdain Jésus manifesta Son extrême amour pour la justice et Son aversion pour l'iniquité, pour le péché, en acceptant de devenir une victime expiatoire pour les péchés du monde entier (1 Jean 2 : 2). Et ce fut la raison pour laquelle l'Esprit Saint descendit sur Lui. Ce fut la raison pour laquelle Son Nom devint tel « une huile aromatique qui se répand ».

Il est donc clair que Son onction est étroitement liée à Son sacrifice, et elle nous parle des merveilleuses bénédictions qui en découlent.

Ce nom, donc « *une huile aromatique qui se répand* » signifie que Jésus, comme Souverain Sacrificateur, libèrera l'humanité de la malédiction adamique, la mort, quand Il appliquera les mérites de Son sacrifice en faveur de « tout le peuple », de toutes les familles de la terre.

Il signifie que le Seigneur ouvrira les tombeaux, qu'Il délivrera tous les captifs de la mort (Jean 5 : 28, 29), qu'Il enseignera la loi divine au genre humain ressuscité et accordera aux obéissants la vie éternelle (Apoc. 22 :17).

Ce nom signifie que Jésus, comme Roi légitime de la terre, après avoir renversé le présent ordre de choses, continuera à détruire les ennemis de la justice et de la Vérité. Finalement, Il détruira la mort même (1 Cor. 15 : 25, 26). La haine, la méchanceté, les guerres, les disputes, les souffrances et les chagrins disparaîtront. La joie, la paix, le vrai bonheur abonderont sur terre. Quel agréable parfum se dégage de ce nom magnifique

En ce qui concerne le Petit Troupeau, le Corps de Christ, les bénédictions qu'il recevra seront plus grandes encore. Ses membres seront semblables au Seigneur. Ils recevront honneur, gloire, l'immortalité même. Ils auront part à Son œuvre future de bénédiction de toutes les familles de la terre. Déjà maintenant, ils jouissent de Sa communion ; ils sont l'objet de Ses soins ; ils reçoivent de Lui aide et encouragement dans tous leurs besoins. Toutes ces bénédictions sont pour eux un doux parfum s'exhalant du Nom de Christ.

En un mot nous pouvons dire que de ce merveilleux Nom s'exhale le doux parfum de l'amour de Dieu et du Seigneur pour l'humanité en général, et pour l'Eglise en particulier. — Jean 3 :16 15 :13,14. Et « *c'est pourquoi les jeunes filles t'aiment* ».

« Tire-moi ». — Verset 4

Ces jeunes filles, ces vierges, quand elles étaient appelées des ténèbres à la merveilleuse lumière de Dieu, avant même leur consécration, et alors que s'ouvrait à leur compréhension, progressivement, l'importance de l'œuvre rédemptrice du Seigneur, désiraient ardemment s'approcher de Lui de plus en plus.

Les sentiments de leur cœur étaient exprimés par cette supplication : « Tire-moi ! » Nous voulons être plus près de Toi.

Et Dieu les attira à Jésus, selon les paroles mêmes du Seigneur : « *Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire* ». (Jean 6 : 44). Elles crurent au Seigneur et L'acceptèrent comme Rédempteur, et ensuite donnèrent leur cœur à Dieu, saisissant l'espérance céleste, offerte par l'Evangile, et la promesse du cohéritage avec Christ dans

Son Royaume (Rom. 8 : 17 ; Hébr. 3 1; 2 Pierre 1 : 4). Elles commencèrent ainsi à marcher sur ses traces. D'où cette exclamation qui jaillit de leur bouche

« nous courrons après toi » - verset 4

Elles commencèrent donc à courir après Lui quand elles se consacrèrent au Tout-Puissant. Ointes et engendrées de l'Esprit Saint, elles suivent l'Agneau de Dieu partout où Il va (Apoc. 14 : 4). Et de leur cœur jaillit toujours ce cri : Tire-moi ! Tire-nous à Toi ! Nous avons besoin d'être attirées par Toi, d'être guidées, dirigées, aidées et secourues par Toi pour pouvoir courir convenablement après Toi et, finalement, Te rejoindre au-delà du voile et demeurer avec Toi pendant l'éternel avenir. — 1 Thess. 4 : 17.

Le Roi m'a amenée dans Ses chambres. — Verset 4

Après qu'elles eurent décidé de suivre l'Agneau de Dieu, Salomon nous dit que le Roi les fit entrer dans Ses chambres. Quelles sont ces chambres et combien y en a-t-il ? Il y en a deux, bien-aimés dans le Seigneur. Après être entrés dans la première, il nous appartient de nous efforcer quotidiennement de courir fidèlement notre course afin d'être estimés dignes d'entrer dans la seconde. Si nous y entrons, en effet, nous y demeurerons éternellement. Et y demeurer sera pour nous la plus grande des récompenses de la part de Dieu.

Ces chambres sont montrées dans les Figures du Tabernacle. La première est le « Saint », la condition de l'engendrement dans laquelle nous entrâmes lorsque nous reçûmes l'Esprit Saint quand nous conclûmes avec Dieu l'alliance par le sacrifice (Ps. 50 : 5). Et si nous faisons un usage convenable des privilèges qui nous y sont préparés, savoir des pains de proposition, symbolisant la nourriture spirituelle, la Vérité, de la lumière du Chandelier d'or, représentant un saint éclaircissement, l'esprit de la Vérité, et de l'Autel d'or sur lequel nous sommes invités à offrir le doux parfum de nos prières, de notre foi, de notre amour et de notre obéissance à Dieu, alors nous passerons dans le « Très Saint » ou « Saint des Saints », qui préfigure la condition des fidèles vainqueurs qui obtiendront la nature divine et passeront au ciel, étant changés par la puissance opérant à la Première Résurrection. Alors nous verrons notre Père Céleste, le Tout-Puissant Créateur de l'Univers nous serons unis à notre Bien-aimé Maître et Rédempteur, et nous nous trouverons parmi tous nos précurseurs, tous les « plus que vainqueurs » de l'Age de l'Évangile entier.

Et cette ultime bénédiction sera pour nous le plus doux des parfums qui s'exhalera du nom de Christ.

Puissions-nous tous, bien-aimés dans le Seigneur, en humer l'exquise odeur

Adolphe Debski